



Macron veut détruire l'école publique et militariser la jeunesse : Enseignants, nous ne pouvons laisser faire !

Le 16 janvier, Macron a affirmé sa volonté d'aller « vers la généralisation du service national universel (SNU) en seconde ». Il s'agissait, selon lui, de répondre « aux émeutes » du mois de juin qui auraient vu « des très jeunes, sans école », qui « s'ennuyaient », se lancer des « défis par écran et réseaux sociaux » interposés. Le ministre des Armées enchaînait sur France inter : l'objectif du SNU est bien de « transmettre des valeurs militaires ». Ce mardi 30 janvier, Attal a précisé le calendrier : cette généralisation prendra effet à la rentrée de septembre 2026.

Mises bout à bout, les annonces du gouvernement commencent à dessiner pour les jeunes un avenir inquiétant : les élèves faibles en mathématiques et en français seront regroupés dès l'an prochain (en 6^{ème}/5^{ème}) et l'année suivante (en 4^{ème}/3^{ème}) dans des groupes de niveaux (dans ce que le ministère appelle les « groupes 1 »). Ceux qui n'auront pas le brevet au printemps 2025 seront interdits d'accéder au lycée ou lycée professionnel et à nouveau regroupés dans des classes dites « prépa-lycée ». En septembre 2026, ils auront atteint l'âge de 16 ans...et seront disponibles pour être embrigadés au SNU, antichambre des bureaux de recrutement de l'armée.

Cette autoroute vers le SNU et l'armée frapperait en premier lieu les enfants des milieux populaires. Selon les chiffres du ministère de l'Éducation Nationale, 37% des élèves de 6^{ème} scolarisés en REP+ relèvent du groupe 1 en mathématiques, alors que cette proportion tombe à 7,6% en collège privé sous contrat.

Ils ont donc raison les enseignants qui, dans les collèges et les lycées, se dressent contre la mise en place de ces groupes de niveau, se dressent contre la volonté de généraliser le SNU en seconde. Ils ont raison d'expliquer qu'ils le font à la fois pour défendre leurs conditions de travail, mais aussi pour défendre le droit pour tous les jeunes d'accéder à l'école publique, celle qui leur transmet des connaissances correspondantes à des programmes nationaux, qui leur permet de préparer des diplômes nationaux et donc les conditions de leur émancipation.

Macron et Attal ont, à quelques jours d'intervalles, expliqué à quel point ils comptaient poursuivre leur œuvre de militarisation de la société, de démantèlement de tous les droits ouvriers, dont fait partie l'école publique.

Face à cette offensive généralisée, les personnels se réunissent dans leurs écoles, collèges, lycées, établissent leurs revendications, le plus souvent dans l'unité de leurs sections syndicales : rejet de la réforme des lycées professionnels, de l'acte II de l'école inclusive, des groupes de niveaux au collège, de la généralisation du SNU, des fermetures de classe ; exigence que soient respectées toutes les notifications MDPH pour les enfants porteurs de handicap, que soient remplacés tous les collègues absents, que soient maintenues ou ouvertes toutes les classes nécessaires...

Y a-t-il d'autres voies pour ouvrir une issue conforme aux intérêts des travailleurs que celle de cette démocratie ouvrière ? D'autres perspectives que celle de l'unité des organisations syndicales, au niveau local et au niveau national, pour la satisfaction de l'ensemble de ces revendications ?

Les enseignants du Parti des Travailleurs interviennent sans relâche pour renforcer tout ce qui va dans le sens de l'unité des travailleurs et de leurs organisations pour chasser Macron et sa politique : discutons-en !

Prenez contact avec le Parti des travailleurs. Lisez *La Tribune des travailleurs*.

Je souhaite prendre contact avec le Parti des travailleurs.

Nom, prénom :

Adresse :

Courriel et/ou téléphone :

À retourner à : contact@parti-des-travailleurs.fr ou à Parti des travailleurs, BP 27, 93101 Montreuil Cedex.